

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## A LA HAUTE COUR

Lorsque le gouvernement de la République convoqua la Haute Cour, non pas seulement pour l'appeler à se prononcer, sur les actes de MM. Paul Déroulède, Jules Guérin, André Buffet et consorts, mais encore et surtout pour mettre un terme au désordre de la rue qui ne faisait que s'accroître, il eût été difficile de prévoir jusqu'à quel point les accusés et leurs amis prendraient à tâche de justifier eux-mêmes l'initiative du ministère Waldeck-Rousseau.

Dans les rangs républicains eux-mêmes d'aucuns élevaient des doutes sur l'opportunité, sur l'utilité de ces poursuites. Ils se demandaient si ce n'était pas attacher trop d'importance et en quelque sorte faire trop d'honneur à cette poignée de factieux, que de les traduire devant une juridiction d'un ordre aussi élevé, qu'il importe de ne mettre en mouvement que lorsque la Constitution et l'ordre public sont réellement menacés.

L'avaient-ils été, l'étaient-ils ? C'était toute la question ? Il nous est permis de dire qu'eût-elle été alors douteuse, elle est aujourd'hui plus que résolue.

Le spectacle qui nous est quotidiennement offert au Palais du Luxembourg ne laisse prise à aucune incertitude. Il prouve jusqu'à l'évidence combien il était devenu urgent de défendre efficacement la République contre la coalition de ses adversaires.

Comme le démontrait, l'autre jour, le préfet de police, M. Lépine, dans une déposition qui a toute la valeur d'un document historique, depuis l'époque du boulangisme, les menées de cette coalition n'ont pas cessé d'avoir un caractère permanent.

Le nationalisme est, on peut le dire, la queue du boulangisme qui, lui-même, avait recueilli l'héritage du césarisme désemparé par la disparition de l'ex-prince impérial.

Grossi de l'antisémitisme, le nationalisme, prêt à recueillir toutes les épaves et à toucher à toutes caisses, s'est montré fidèle aux traditions de son devancier.

De même que le général Boulanger, qui se proclamait en toutes occasions républicain, radical, voire même aussi intransigeant que M. de Rochefort, avait, par l'intermédiaire de MM. de Makau, de Mun et C<sup>o</sup>, conclu avec le comte de Paris, une véritable alliance, de même le duc d'Orléans avait-il trouvé dans les rangs des héritiers politiques du général Boulanger, le plus précieux, le plus actif de tous les concours.

Il s'agissait de rajeunir une tactique vieille comme le monde : troubler l'eau pour y pêcher. Et jusqu'à quel point la troublait-on !

Ce furent d'épais torrents de boue qu'on y versa à l'adresse de la République et des républicains, de la Constitution, des lois et de leur représentant le plus élevé, le Président de la République.

On ne se borna pas aux pires outrages dans la presse et dans les réunions. Ce fut dans la rue même qu'on transporta le terrain de la lutte.

A peine élu par le Congrès qui venait d'affirmer sur son nom si hautement honorable et si digne d'être respecté, l'union de

la majorité républicaine dans les deux Chambres et dans le pays, M. Loubet n'avait pas franchi la grille du palais de Versailles que la meute hurlante de la prétendue ligue des patriotes se mettait à l'œuvre, le poursuivant de grossières clameurs qui bientôt allaient prendre un caractère plus grave, au champ de courses d'Auteuil, où l'on vit le chef de l'Etat frappé sous les yeux mêmes du corps diplomatique.

De la rue, aujourd'hui, l'émeute a été transportée dans l'enceinte de la Haute Cour.

Ce sont les mêmes cris, les mêmes insultes, les mêmes outrages. La aussi, l'on peut voir nationalistes et royalistes fraterniser.

A l'égard de la Constitution, du Parlement, de la Haute Cour, de la personne du chef de l'Etat, ils rivalisent de grossièreté.

En vain le président de la Haute Cour, M. Fallières, avec une modération aussi louable qu'invincible, se montre-t-il le scrupuleux observateur des forces légales et de la plus inébranlable impartialité, il ne parvient pas à triompher de ce parti-pris d'outrage et de désordre.

Faudrait-il une autre preuve de cette intime alliance du nationalisme, de l'antisémitisme et du royalisme tel du moins que le représente le duc d'Orléans, si éloigné des traditions du comte de Chambord qui jamais, du moins, ne s'abaissa à de telles manœuvres et à de telles compromissions.

Cette autre preuve n'était vraiment pas nécessaire. Mais comment ne pas la noter comme la plus grave de toutes.

Si les nationalistes ont un chef, ce n'est pas Paul Déroulède ou du moins ce n'est plus lui à cette heure. Ce chef, c'est le général Mercier, — celui qui fit à Rennes une si odieuse besogne, justement flétrie par celui dont il avait été le ministre, par l'ancien président de la République, M. Casimir Périer.

Eh bien, qui donc, sur l'ordre du duc d'Orléans, s'efforce d'ouvrir, à cette heure, au général Mercier, les portes du Sénat ? Les royalistes de la Loire-Inférieure qui ont trouvé et qui comptent avoir en lui le meilleur de tous les champions.

Et l'on nierait encore l'alliance intime, l'entente cordiale, le complot de toute heure et de tout instant existant entre les nationalistes et les royalistes !

C. R.

## LA HAUTE COUR

Audience du 14 décembre 1899

Les témoignages sur la manifestation d'Auteuil continuent. Tous s'accordent à dire que l'argent recueilli par les royalistes devait servir à la fondation d'un grand quotidien royaliste.

L'un des témoins, M. Bazine qui cherche à innocenter MM. de Ramel et Godefroy, dit que depuis six mois, le groupe des jeunes monarchistes a doublé.

M. de Claye, directeur du *Moniteur*, confirme ce témoignage et s'attache à démontrer que le voyage de M. de Godefroy à Lille, que les fonds réunis étaient destinés au journal royaliste.

M<sup>me</sup> la baronne d'Adelsward, affirme qu'elle-même a donné à M<sup>me</sup> de Waru, 100.000 francs pour le journal.

M. de Waru dit être allé voir le duc d'Orléans, pour lui dire que sa femme avait à sa disposition 200.000 francs : c'était le 22 février ; mais il affirme n'avoir jamais confié cet argent à M. de Ramel.

M<sup>me</sup> de Waru confirme le témoignage de son mari.

Sur une question du sénateur Thèvenet, M. de Ramel déclare n'avoir jamais connu des instructions secrètes du duc ; du reste, M. Buffet prétend que c'est lui-même qui aurait écrit des instructions non approuvées par le roy. Quant aux 200.000 francs, il voulait fonder le journal le *Défi*.

Des députés de la droite parmi lesquels MM. de Montaigu, de Lanjuinais, Porteu, de Mahy, viennent apporter un témoignage de sympathie et d'admiration pour M. de Ramel.

Puis, pour Ballière, vient aussi M. Rochefort qui déclare que l'accusé est un fervent républicain, avec lequel, lui, Rochefort, a été poursuivi sous l'Empire pour un tas de complots républicains, avec lequel il fut déporté en 1871.

M<sup>e</sup> Lagache demande au témoin ce qu'il pense des rapports de police ?

Le président se refuse à poser la question. D'où protestations, d'où tumulte.

Enfin l'incident est clos. D'autres témoins sont entendus, parmi lesquels Caron, un compagnon de fort Chabrol, puis M<sup>e</sup> Ménard au nom de Guérin, ayant annoncé qu'il déposait des conclusions tendant à ce que Rochefort puisse être interrogé sur « toutes sortes de questions, » le président lève l'audience.

Audience du 15 décembre 1899

Brunet est revenu à son banc.

A cette audience, François Coppée est entendu. Le témoin, avec son air onctueux, pleurnicheur, fait l'éloge de Barillier, qui a, dit-il, une âme si simple !... Puis il prononce un éloge dithyrambique pour le grand Déroulède, tout en donnant un coup de patte aux internationalistes.

M. Touny, directeur de la police municipale, raconte l'attention d'Auteuil, et diverses agressions commises par les nationalistes antisémites, contre ceux qui criaient : « Vive la République. »

M. Gabriel Syveton, professeur suspendu de ses fonctions, fait l'apologie de Barillier et de Déroulède.

M<sup>me</sup> de Martel (Gyp), est également entendue, dans son éloge de Barillier, à qui elle adresse quelques bonnes paroles, ce qui provoque une douce hilarité.

D'autres témoins, parmi lesquels, Ernest Roche, viennent aussi manifester leurs sympathies à Barillier.

M<sup>e</sup> Bertron dépose des conclusions tendant à ce que Rochefort soit entendu de nouveau.

La Haute Cour les repousse.

L'audience est levée.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 décembre 1899

M. Faure, vice-président, préside cette séance.

Le budget de la justice continue.

M. Mirman dépose une motion tendant à dresser une liste des procès sur les accidents de travail, qui sous le coup de l'ancienne loi sur les accidents, ne sont pas encore réglés. M. Mirman demande qu'il soit donné satisfaction aux auteurs de ces procès.

Adopté.

Un crédit de 87.000 francs en vue de créer une nouvelle section du contentieux, combattu par M. Coutant, est diminué au chiffre de 37.200 francs.

M. Georges Berry demande une réduction de 150.000 francs sur le chapitre 9 concernant la diminution du nombre des tribunaux de première instance.

Repoussé.

M. Gervaise dépose un amendement tendant à l'incompatibilité de toute fonction judiciaire avec un mandat électif dans la circonscription où ce mandat s'exerce.

Renvoyé à la commission du suffrage universel.

M. Ch. Bernard demande au garde des sceaux des explications au sujet du déplacement de M. Castagnet, juge d'instruction, qui aurait incarcéré un certain Guichard accusé d'escroquerie et reconnu innocent. M. Castagnet a été déplacé, dit M. Bernard, c'est insuffisant.

M. Monis répond que le déplacement du juge est suffisant et l'incident est clos.

La Chambre passe au budget des travaux publics.

M. Edouard Vaillant traite la question des transports dans Paris, en vue de l'Exposition.

MM. Cornudet, Berteaux, parlent de l'épandage des eaux d'égouts parisiens, ce qui est fort incommode pour la banlieue.

M. Baudin répond qu'il fera une enquête à ce sujet.

La séance est levée.

Séance du 15 décembre 1899

La Chambre continue la discussion du budget des travaux publics.

On reprend la discussion sur l'épandage des eaux de Paris dans la banlieue : M. Ferrand, en est partisan. M. Waldeck-Rousseau, déclare qu'un projet est étudié afin que l'épandage ne soit pas étendu et aggravé.

M. Binder se plaint des retards de trains sur tous nos réseaux.

M. Dulau, rapporteur du budget, dit que des crédits ont été alloués pour pourvoir à certains travaux pressants.

M. Boursat fait le procès des compagnies de chemins de fer, et dans un exposé technique montre les dangers que créeront certaines routines et négligences.

Sur une observation de M. Berthet qui trouve trop nombreux les hauts fonctionnaires des travaux publics, le ministre M. Baudin, dit qu'il a arrêté l'extension de ce personnel. Et la séance est levée.

## Au Transvaal

Les nouvelles de ces derniers jours sont sans importance. Aucun combat sérieux n'a été engagé, ou du moins n'a été annoncé.

Cependant, on confirme que le bombardement de Collenso aurait commencé et qu'à Malapo, un combat aurait eu lieu, où les Anglais auraient été fort éprouvés, sans que toutefois les Boërs aient pu les déloger de leurs positions.

La reddition de Ladysmith ne paraît pas être certaine comme certains journaux l'avaient annoncé, hier, au sujet d'un télégramme privé du prince de Bismark.

Toutefois, il semble que la situation est intenable.

## INFORMATIONS

La défense des colonies

Le *Siecle* croit que les crédits que le gouvernement va demander pour la défense des colonies atteindront douze millions.

Le monument Alphand

Jeudi matin, à eu lieu au Bois de Boulogne, l'inauguration du monument élevé par la ville de Paris à l'ingénieur Alphand, qui dirigea pendant 30 ans les travaux de la capitale.

Des discours ont été prononcés par MM. Mesureur député ; Lucipia, président du conseil municipal de Paris ; de Selves, préfet de la Seine et Larronmet, au nom de l'Académie des Beaux-Arts.



Le monument est l'œuvre du maître Dalou.

**Une lettre de M. Trarieux**

M. Trarieux, sénateur, proteste, dans une lettre, contre la déposition de Bonnamour devant la Haute-Cour, disant que M. Trarieux avait publiquement donné l'accolade à M. Sébastien Faure dans une réunion à la salle Montmartre.

**Perquisition**

M. Bernard, contrôleur général à la préfecture de police, a perquisitionné jeudi au domicile de M. Henri Dugout, rue Miromesnil. Il a saisi un certain nombre d'étiquettes portant : « Vive la France ! Vive le duc d'Orléans ! » Mais on n'a rien trouvé se rapportant à M. Déroulède, comme on le croyait.

**L'affaire Reinach-Henry**

Le Journal annonce que le procès Reinach-Henry est renvoyé sine die. Le président des assises Mercier, qui a pris cette décision, estime que les faits visés par l'assignation de M<sup>me</sup> Henri sont de ceux qui paraissent devoir être couverts par le projet d'amnistie.

M<sup>e</sup> Saint-Anban, avocat de M<sup>me</sup> Henry, interviewé par le Journal, a protesté contre cette décision et a annoncé qu'il réassignerait M. Reinach le mois prochain.

**Le télégraphe accéléré**

La Revue des Revues donne un curieux article sur les expériences faites avec un nouveau télégraphe accéléré, invention due à deux électriciens hongrois, qui permet de transmettre cent mille mots à l'heure. Ce nombre pourra être porté jusqu'à cent cinquante mille avec vingt-cinq volts, et l'on ira même jusqu'à deux cent mille mots à l'heure. Un télégramme de mille, douze cents mots, dont la transmission demande aujourd'hui par l'appareil Hughes (le plus rapide) une heure et demie, se transmet avec l'appareil de MM. Virag et Pollack, en une minute ! Le professeur Vasaty, qui décrit la nouvelle invention dans la Revue des Revues et nous fournit tous les dessins de l'appareil avec les graphiques, conclut avec raison que la grande et indiscutable utilité de cette invention consiste dans ce fait que, d'ici à fort longtemps, on n'aura pas besoin de construire de nouvelles lignes télégraphiques ni d'immerger de nouveaux câbles. Un seul fil, travaillant pendant vingt quatre heures, pourra expédier deux millions de mots. C'est là une quantité plus que suffisante pour parer à toutes les éventualités.

**Tragique aventure**

Le 19 mai 1898, un incendie terrible, dû à une main criminelle, détruisait presque en entier le village du Puits-Drouet, près Chartres. Cinq personnes périrent dans les flammes.

La rumeur publique accusait un habitant, le nommé Labbé, d'être l'auteur du crime, mais la preuve n'en put être faite. Depuis, les habitants ont voué une haine mortelle à Labbé.

Jedi, le nommé Charles Chadeville, oncle des enfants morts dans l'incendie, rencontrant Labbé, lui reprocha son action, le cingla de son fouet et le frappa à coups redoublés. Labbé parvint à se dégager et courut chez lui. Il appela son beau-père. Armés l'un d'une binette, l'autre d'une trique, ils vinrent tous deux au devant de Chadeville. Celui-ci s'était muni d'une fourche. Les deux fils Pelletin, qui perdirent leur père dans l'incendie, vinrent au secours de Chadeville. La mêlée devint générale.

Tout à coup, Labbé s'affaissa en poussant un cri ; il venait de recevoir un terrible coup de fourche sur la tête. Le sang coulait abondamment, le crâne était à nu. Les voisins le conduisirent à l'hôpital de Chartres où il a reçu des soins. Son état est très grave. Le parquet s'est transporté sur les lieux.

Il est probable que Chadeville et les fils Pelletin vont être mis en état d'arrestation.

**Condamnation à mort**

La cour d'assises du Tarn-et-Garonne a condamné jeudi, à la peine capitale, un nommé Caussade, qui assassina M. Vergnes, vétérinaire, le dévalisa et essaya de faire disparaître son cadavre dans un gouffre.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Conseil de préfecture**

Présidence de M. Laparra

Le Conseil de préfecture du Lot s'est réuni hier, 15 décembre et a statué sur les affaires suivantes :

1<sup>o</sup> Le sieur Jean Rougié, de Lamothe, contre l'administration des contributions directes : demande en décharge de prestations. Rougié à 62 ans paie les prestations lorsque la loi l'en exonère à 60 ans !

Le Conseil fait droit à cette demande si justifiée.

2<sup>o</sup> Le sieur Auguste Turlan, de Labastide-Marnhac, contre l'administration des contributions directes. Voitures et chevaux. Demande en décharge.

Rejeté.  
3<sup>o</sup> Le sieur Victor Théron, vannier, à Cahors, contre l'administration des contributions directes. Patentes. Demande en décharge.

Rejeté.  
4<sup>o</sup> Le sieur Marcelin Demeaux à Puy-l'Evêque, contre la commune de Puy-l'Evêque. Chemin public de Courbanac à Labadaque.

Le Conseil prononce le défaut contre la commune de Puy-l'Evêque et ordonne qu'une expertise soit faite.

5<sup>o</sup> La commune de Gourdon contre le sieur Pujos, architecte, et le sieur Bornes, entrepreneur. Cimetière de Gourdon. Mal façon à la maison du garde et au dépositaire. Renvoyé à huitaine.

6<sup>o</sup> Le sieur François Breil, propriétaire à Leyme, négociant à Paris, contre la veuve Brunet, d'Anglars (Lacapelle-Mines). Demande en indemnité pour dommages et valeurs de matières extraites.

Le Conseil décide : considérant que la demande du sieur Breil tend à faire trancher une question de propriété, cette affaire relève des tribunaux civils et non du Conseil de préfecture.

7<sup>o</sup> Dans cette séance, le Conseil rend son jugement dans l'affaire Roux-Vialard, entrepreneurs, contre la ville de Figeac, affaire dont nous avons déjà parlé.

Le Conseil décide : le sieur Delon, architecte, est maintenu en cause, et une expertise est ordonnée.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

**Conseil d'hygiène**

Sous la présidence de M. Dauchez, secrétaire général, le Conseil d'hygiène s'est réuni jeudi soir

Il émet un avis favorable aux demandes d'ouverture d'écoles privées de filles à Saint-Georges (Cahors), à Bagnac, Grézels, Frayssinhes

Il émet le vœu qu'à l'avenir les plans fournis à l'appui des demandes d'ouverture d'écoles indiquent l'orientation.

M. le président donne lecture d'une demande tendant à clôturer par un mur de 5 mètres le cimetière de Castelfranc, dont le conseil municipal a demandé la clôture sans agrandissement.

M. Pagès, membre du Conseil, a proposé l'acquisition des jardins qui se trouvent entre le cimetière et le chemin n<sup>o</sup> 45, afin d'asséner et d'agrandir le cimetière.

Le Conseil estime qu'au point de vue hygiénique, la proposition de M. Pagès pourrait être de nature à diminuer les graves inconvénients qui résultent de la situation actuelle.

Aussi, pour éclairer sa religion, le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de nommer une commission de 3 membres délégués par le Conseil d'hygiène, chargée de faire des études sur les lieux sous la réserve que la commune prendra à sa charge les frais de déplacement.

MM. Caviolle et Fournié sont nommés membres de cette commission.

Enfin, le président donne lecture d'une circulaire relative aux usines et fabriques de graisses et d'huiles minérales et assimilées à un nouveau classement de ces fabriques.

Le Conseil donne un avis favorable au nouveau classement établi de ces établissements insalubres tel qu'il est indiqué dans la circulaire de M. le ministre du commerce.

**Nomination**

Par arrêté préfectoral en date de ce jour, Mlle Calmels, institutrice titulaire à Ladirac (Terrou) est nommée à Reyrevignes (Lacapelle-Auzac) en remplacement de Mlle Tocaben, non installée.

**CAHORS**

**Conférence à la Mairie**

Jeudi soir, à 8 h. 1/2, M. Henri Fournier, proviseur du lycée Gambetta, a inauguré les « Causeries Populaires », organisées par l'Association des Amis de l'enseignement laïque.

M. Mergier, directeur de l'école normale d'instituteurs, ouvre la séance, et en quelques paroles, — que nous regrettons de ne pouvoir publier, — expose le but de l'Association, et fait un appel vibrant, très vibrant, en faveur de cette belle œuvre laïque.

« C'est pour tous que nous faisons ces causeries, dit-il, mais pour l'ouvrier, surtout. Nous sommes une association démocratique, et si nous avons choisi pour lieu de réunion la Mairie, c'est parce qu'elle est la Maison commune, afin de montrer que l'ouvrier est ici, chez lui. Qu'il vienne à nous, le soir, après son travail : qu'il vienne en blouse : qu'importe ! c'est pour s'instruire, pour se distraire. »

Nous souhaitons que cet appel soit entendu. Et il le sera, si, souvent, on trouve des hommes aussi convaincus que M. Mergier.

M. Henri Fournier prend ensuite la parole.

Dans la salle du conseil municipal, trop petite pour contenir les nombreux auditeurs qui avaient répondu à l'appel de l'Association, M. Henri Fournier, a développé avec un talent que nous nous plaisons à reconnaître, un sujet très délicat : « La dépopulation en France : le système du fils unique. »

En vérité, le sujet était, nous le répétons, très délicat : il pouvait comporter des développements assez « farouches » pour des oreilles de dames et de demoiselles qui en grand nombre étaient là. Mais M. Fournier a su tirer de la situation un excellent parti, avec esprit, toujours avec correction, souvent avec éloquence.

Car, reconnaissons-le, si le conférencier n'a pu convaincre ses auditeurs et ses auditrices du grand mal qui est fait à la société, à la patrie, par la dépopulation systématique, voulue, s'il n'a pu faire désavouer Malthus et ses théories, M. Fournier a atteint par moment la vraie, la bonne éloquence.

Qu'il nous permette de lui adresser nos vives félicitations.

**Causeries**

Ce soir à 8 h. 1/2, M. Cahier fera une causerie dans la salle du conseil municipal.

Sujet : La fabrication du vin. Compléments à la 1<sup>re</sup> causerie. Levain au pied de cuve. Influence de la température de la cave sur la fermentation.

Mercredi soir, 20 décembre 1899, à 8 heures 1/2, dans la salle du Conseil municipal, une causerie populaire, sera faite par M. Cloup, professeur au Lycée Gambetta sur : *Molière et Labruyère, peintres de l'hypocrisie.*

**A propos d'adjudication**

Le Réveil du Lot, rendant compte de l'adjudication des imprimés qui a eu lieu mercredi à la préfecture, termine son article par les lignes suivantes :

En présence de l'attitude de quelques-uns de leurs collègues, MM. Delpérier et Bergon n'ont pas déposé de soumissions.

De ce que M. Bergon n'a pas déposé de soumissions, il ne faut pas conclure, peut-être, qu'il s'était complètement désintéressé de l'adjudication, mais là n'est pas la question pour le moment.

M. Bergon laisse supposer, par les insinuations de son étrange note, que ses collègues auraient eu une attitude incorrecte à son égard.

En quoi ? C'est ce qu'il aurait été utile de dire afin de ne pas permettre au public de faire des suppositions désagréables pour les imprimeurs de Cahors.

J'affirme, en ce qui me concerne, ne rien comprendre à l'insinuation du Réveil ; mais que mon confrère précise et on lui répondra.

A. C.

**Véloci-Sport Cadurcien**

Banquet du 17 décembre 1899

MM. les membres actifs et honoraires du V. S. C. qui doivent assister au banquet,

sont instamment priés de se trouver au Buffet de la gare à 6 h. 1/2 très précises.

La Commission du banquet.

**Fêtes de Noël 1899 et du Premier de l'An 1900**

A l'occasion des Fêtes de Noël 1899 et du Premier de l'An 1900, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 2, du Samedi 23 Décembre inclus au Samedi 6 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 8 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 8 Janvier.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 14 ET 17 DÉCEMBRE 1899  
La Lune de Miel, Allegro Rosey.  
Le Pré aux clercs, Ouverture Hérolé.  
Estudiantina, Valse Lacôme.  
Déjanire :  
n<sup>o</sup> 1 Divertissements,  
n<sup>o</sup> 2 Chœur dansé,  
n<sup>o</sup> 3 Fragments divers.  
Sylvia, Cortège de Bacchus Delibes.  
De 3 h. à 4 h. (Allées Fénélon)

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 14 au 16 décembre 1899

**Naissances**

Marie Jeanne, à la Maternité.  
Blat René-Fernand, rue du Lycée, 46.

**Décès**

Chambard Sara-Elisabeth, célibataire, 64 ans, sans profession, rue Fondue-Haute, 19.  
Rouziès Jeanne, veuve Rous, 67 ans, sans profession, rue de l'Université, 15.  
Malaret Marguerite, épouse Neulat, 39 ans, sans profession, à Cabessut-Haut.

**CHAMPIONNAT DE 100 KILOMÈTRES DU LOT**

Arrivé PREMIER  
François CONTE (Amateur)  
Couvrant les 100 kilomètres en 3 heures 36

**sur une MACHINE ARTIGALAS**

battant de loin tous les professionnels montés sur des machines Peugeot, etc.,

**Arrondissement de Cahors**

LUZÉCH. — La Sainte-Cécile. — La vaillante société musicale les Enfants de Luzéch célébrera demain dimanche sa fête annuelle de la Sainte-Cécile.

A trois heures et demie du soir elle donnera un concert sur la place du Canal.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

1. Noblesse oblige, allegro (Pivet) — 2. Le Sommeil de Diane, ouverture (Bléger).
- 3. Nuit d'été, valse pour bugle solo (Boisson).
- 4. La Caravane, fantaisie (Guétry).
- 5. La Fête du 22 novembre, marche (Bléger).

Le soir, vers six heures, un banquet fraternel réunira, dans une des salles de la mairie, les membres de la commission exécutive et les membres honoraires.

Ajoutons que quelques artistes, très connus du public cadurcien qui les a souvent applaudis, prêteront leur gracieux concours à la jeune société et contribueront à donner à cette fête de famille un brillant éclat.

**Arrondissement de Figeac**

FIGEAC. — Gratification. — Nous avons annoncé jeudi, qu'un incendie avait éclaté mardi, à l'usine à gaz. Grâce à l'activité déployée par les ouvriers chargés de réparer les dégâts causés à l'usine, la ville a pu être éclairée mercredi soir. M. Borias, directeur, voulant remercier le corps des sapeurs-pompiers du dévouement qu'il avait montré dans cette circonstance, vient d'adresser au lieutenant Alazard une gratification de 100 f.

Étalons rouleurs. — Voici la liste des étalons de l'arrondissement de Figeac, reconnus exempts de coruage et de fluxion périodique par la commission d'examen, en vertu de la loi du 15 août 1885, relative à la surveillance des étalons, qui feront la monte en 1900 : *Esquiros*, espèce de trait



VII

Claude changeait au moral et même au physique.

Il n'avait plus d'appétit et perdait sa gaieté. Pourtant ses affaires eussent bien marché maintenant, la belle Sylvie ayant été déguée dans son désir et son espoir de devenir une dame à la ville, le prétendant sur qui elle comptait ne réparaisant plus au moulin depuis qu'il savait le maigre appoint dont elle serait dotée.

Où c'était le moment, pour Claude, de la demander en mariage, d'autant qu'elle paraissait fort bien disposée à son égard, pleine d'attentions et de caqueries quand il allait passer quelques instants auprès d'elle, assez rarement d'ailleurs, ce qui l'étonnait mais ne l'inquiétait guère parce qu'elle restait persuadée de sa puissance sur lui.

Cependant elle désirait le voir plus souvent et, comme il ne se pressait pas de retourner au moulin, elle-même se rendit chez lui sous le prétexte que son père avait à lui parler; mais elle ne trouva pas Claude et elle s'en retourna un peu dépitée, convaincue toutefois qu'il se rendrait, à son appel dès qu'il saurait sa démarche.

Or, pendant qu'elle reprenait le chemin du moulin, Claude Pérat s'engageait dans celui déjà bien souvent parcouru conduisant, là-bas, à la chaumière que vous savez et, tandis que Sylvie rentrait chez elle, il frappait à la porte de cette chaumière, pour la forme seulement, car elle était grande ouverte.

— Que faites-vous donc ? s'écria-t-il sans attendre qu'on lui dise d'entrer, quels sont ces paquets ?

Francine et le père Jean se retournèrent brusquement et il reçut un grand coup au cœur devant le visage désolé de la jeune fille.

— Ah ! fit-elle en plissant, c'est vous Monsieur Claude ?... Vous saviez donc que je partais ?

— Vous partez ? répéta-t-il, la gorge soudain contractée; pourquoi ?... où allez-vous ?... Où est votre grand père ? continua-t-il, étonné de ne pas voir le vieux.

— Mon grand père est mort ?... répondit-elle à voix basse, voici cinq jours, d'une nouvelle attaque. Et maintenant que je suis seule... je pars à la ville pour tâcher de me placer servante... Entrez toujours, monsieur Claude, continua-t-elle, et asseyez-vous. Nous ne nous verrons plus sans doute et nous pouvons bien causer un instant avant que de nous dire adieu ! Dans mon malheur, je suis contente de vous voir. Ça me faisait beaucoup de peine... oui... vraiment, de partir sans vous serrer la main, et c'est le ciel qui vous a envoyé. Mon pauvre grand père vous aimait bien, vous savez...

— Oui, je sais... répondit-il avec effort. Et... et vous ? demanda-t-il après une pause.

— Quoi, moi ? répliqua-t-elle ne sachant pas ce qu'il voulait dire.

— Vous, Francine, est-ce que vous ne m'aimez pas un peu aussi ?

— Mais... balbutia-t-elle, interdite et troublée.

— Ah ! tenez, Francine, s'écria-t-il, pardonnez-moi, mais il faut que je parle à la fin ! et que vous me répondiez franchement. De penser que je ne vous verrai plus, m'est une idée trop insupportable. Ecoutez-moi, voilà la chose... Je... je vous aime ! Non seulement par reconnaissance, mais parce que vous êtes bonne, jolie, courageuse et douce. Voilà, je vous aime... et vous supplie en grâce de rester pour... devenir ma femme, si vous croyez pouvoir m'aimer aussi.

Francine pâlit, puis rougit et, tout-à-coup se jeta dans les bras du père Jean non moins surpris qu'elle.

— Réponds-lui, ma fille, lui souffla-t-il à l'oreille.

— Il croirait peut-être que c'est pour son argent... murmura-t-elle.

— Je ne vous ferais pas cette injure ! répliqua-t-il.

Alors elle se redressa, lui tendit la main et, fixant droit sur ses yeux son regard qui ne savait pas mentir :

VIII

— Je vous aime bien ! répliqua-t-elle, et de puis longtemps déjà...

— Eh bien, à quand la noce ? demanda le lendemain matin, après avoir parlé de maintes choses indifférentes, la belle Sylvie à Claude qui, selon son désir, s'était rendu au moulin.

Elle paraissait enchantée, sans l'ombre d'une arrière-pensée, et Claude crut que, sachant ses visites à Francine, elle avait, avec son intuition féminine, deviné ses sentiments et les approuvait, voulant rompre avec lui et épouser le fils de l'huissier.

— A quand la noce ? répéta-t-il joyeusement, car il s'estimait très heureux de n'avoir pas à la prévenir lui-même, mais bientôt, dans un mois je pense et, si vous voulez en être, belle Sylvie, bien sûr que Francine n'en sera pas plus fâchée que moi.

— Francine ?... répéta-t-elle tellement absorbée que ce mot seul eût peine à sortir de ses lèvres, vous épousez...

— J'épouse Francine, répondit-il, et vous le savez bien puisque vous me demandez à quand la noce.

— Oh ! certainement !... répliqua-t-elle, arrivant par un effort prodigieux de volonté à dissimuler son émoi et sa déception; seulement...

— Mais êtes-vous donc malade, Sylvie ? interrompit-il, remarquant tout à coup sa pâleur et le cercle bleu de ses yeux; j'ai la berlue ou vous êtes malade !

— Vous avez la berlue ! riposta-t-elle d'un ton sec.

— Ah ! fit-il vexé, je pensais pourtant que ça m'avait passé...

— Alors, reprit-elle sans relever l'allusion, c'est dans un mois que vous épousez ?

— Oui bien, répondit-il et vous, Sylvie ? Ça serait gentil de faire votre noce en même temps que la mienne.

Elle le regarda croyant qu'il se moquait d'elle.

— Parce qu'ainsi, continua-t-il bonnement, nous pourrions danser au même bal et tout le village serait en liesse. Nous resterons amis, n'est-ce pas ? Rêve de jeunesse n'est point crime et... ma conscience ne me reproche rien.

— Nous resterons amis, répéta Sylvie, dont la voix lui parut toute changée.

Puis, comme le meunier entra dans la salle-basse où ils se trouvaient, elle se retira prétextant une raison quelconque; en réalité pour pleurer de rage et de regret.

Plus d'épouseur ! plus même d'amoureux ! Plus d'amoureux avec sa jolie figure ? Allons donc ! Elle en trouverait d'autres. Et même des épouseurs aussi. Et ce serait folie que de se charger davantage.

Elle essuya ses yeux, se lotionna le visage, et sourit en se regardant au miroir.

IX

Le temps a passé. Claude a deux beaux garçonnetts qui ressemblent à leur mère.

Il est heureux, ses biens prospèrent et il adore sa femme qui le lui rend en toute sincérité malgré les méchantes insinuations de Sylvie à qui, d'ailleurs, elle ne garde pas rancune parce que Claude lui a loyalement fait l'aveu de son ancien amour.

— Je l'ai aimée, c'est vrai; lui a-t-il dit, mais elle était mauvaise et frivole, et ma tendresse pour elle est restée là-bas dans la neige où tu m'as, un soir, trouvé évanoui, ma chère femme. La neige a disparu et ma tendresse avec, pour faire place ensuite à l'éclosion de nouvelles fleurs et de nouveaux amours : toi et nos enfants.

Il l'avait embrassée longuement, et jamais ils ne reparlèrent de Sylvie qui n'a plus trouvé d'épouseur et qui vieillit seule, sans affection, dans son vieux moulin atristé comme son cœur.

JEAN BARANCY.

**Je travaille comme à 20 ans.** — Saint-Jean-d'Arvey (Savoie), le 9 novembre 1898. — Depuis plus de 20 ans, je souffrais de violents maux de tête et d'estomac, j'avais des douleurs dans le côté et dans les reins, je ne pouvais me coucher. J'avais pris une foule de remèdes sans résultat, lorsque je fis usage des Pilules Suisses. Une seule boîte à 1 fr. 50 a suffi pour me guérir, maintenant, je travaille comme à 20 ans.

Joseph CARRON (Sig. lég.)  
A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

**BULLETIN FINANCIER**

Après un début très ferme, le prix des reports en liquidation du 15 s'étant élevés très sensiblement, les cours ont fléchi.

Le mouvement d'affaires a été assez actif sur l'ensemble des valeurs. Le 3 p. 0/0 qui clôturait hier à 100.05, s'est avancé à 100.70 pour revenir en fin de bourse à 100.57, le 3 1/2 0/0 cote 102.12.

La Banque de France se traite à 4370. Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 620, le Crédit Foncier à 720, le Crédit Lyonnais reprend à 1008, la Société Générale à 604.

Très peu d'affaires sur les chemins français. Les actions de l'Oural Volga se négocient à 580 et 584.

Le Suez s'est échangé à 3588.

Les reports ont été très chers sur les fonds étrangers. L'extérieure qui finissait hier à 67.95, s'est avancée à 68.40 pour revenir à 67.70, on a coté 20 et 21 c. de report. L'Italien fait 94 25, le Portugais 24, le Russe 3 0/0 1891 87.76, le Turc D est à 2305 et la Banque Ottomane à 565.

**DERNIÈRE LOCALE**

Chambre de Commerce  
Scrutin de ballottage

Les élections à la Chambre de commerce (scrutin de ballottage), ont eu lieu ce soir de 1 heure à 4 heures.

A cette élection, l'indifférence du 1<sup>er</sup> tour a disparu; les commerçants ont voté nombreux, car, tandis que le 9, 39 votants seulement avaient répondu à l'appel, aujourd'hui 134 se sont présentés.

Voici le résultat pour l'arrondissement de Cahors :

Inscrits 200; votants 134  
137 bulletins ont été trouvés dans l'urne.

Malvy.....	105 voix
Delpech.....	104 —
Bruel.....	103 —
Cayla Caprais.....	95 —
Victor Isidore.....	95 —
Bach.....	94 —
Course-Calméjane.....	90 —
Gayral.....	90 —
Galtier.....	83 —
Antesserie.....	62 —
Bouzerand.....	44 —
Pagès.....	42 —
Périé.....	41 —
Calmon.....	39 —
Divers.....	7 —
Bulletin blanc.....	1 —

alezau brûlé; *Bijou*, espèce de trait noir, liste en tête, à M. Jean Moulène, à Molières; *Pierrot*, espèce de trait, bai, à M. Védruces, à Reyrevignes; *Charlou*, espèce de trait, bai, à M. David Revellat, à Lunan; *Bibi*, espèce de trait, bai, à M. Issanjou, à Issépts.

**Remonte.** — Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac a procédé jeudi, avenue de la Gare, aux achats de chevaux de selle, de quatre à huit ans, pour le service de l'armée. Quinze bêtes avaient été amenées, le comité en a acheté trois aux prix de 800 et 900 francs.

**SAINT-JEAN-DE-LAUR.** — Dimanche prochain 17 décembre, à l'école des garçons de Saint-Jean-de-Laur, M. Romec, instituteur, fera une conférence publique et gratuite sur : « Le Mouvement agricole en France; syndicats agricoles; assurances sur la mortalité du bétail. »

Cette première partie sera suivie de l'étude des animaux carnassiers avec projections lumineuses.

**Arrondissement de Gourdon**

**LABASTIDE-MURAT.** — Il n'y a eu aucun changement notable dans le cours des bestiaux à la foire de Labastide-Murat, à ceux des autres foires de la région. Le grain est à un prix dérisoire. La grasse était à un bon prix, ainsi que les porcelets. Les foies d'oies se vendaient jusqu'à 3 fr. La volaille était à donner tant il y en avait. Les œufs à 80 c. la douzaine. — Le temps était superbe mais un peu froid, aujourd'hui le sol est recouvert de neige et il fait très froid.

— Que M. l'agent-voyer de Labastide-Murat, veuille bien recevoir nos remerciements. Il a fait enlever, aux environs de Labastide, la neige qui était fort épaisse sur les routes. Mais à 4 kilomètres, au poteau indicateur des routes Lauzès et Marcilhac, le traineau s'était arrêté et les voyageurs se trouvaient dans l'impossibilité d'aller plus loin, à moins d'avoir des chevaux très vigoureux. Que faisaient donc M. l'agent-voyer de Lauzès et ses nombreux cantonniers ?

**Variétés**

DANS LA NEIGE

(Suite et fin)

Pourtant il souffrait de les savoir aussi cruellement dénués de toute ressource, non que Francine se plaignit au moins ! Toujours vaillante et accorte, avec son même sourire où se devinait un peu de tristesse, elle s'ingéniait, au contraire, à dissimuler les angoisses de sa vie au nouvel ami que Dieu leur envoyait.

Mais alors ?... Ça le navrait, et il ne savait que le répéter ?...

Au fond, il avait bien une idée dont l'exécution arrangerait les choses, mais voilà, il n'osait pas, parce qu'il aurait fallu le concours de Francine et qu'il craignait son refus. Or, si elle le lui refusait, il ne pourrait même plus aller la voir et, ne plus la voir, lui serait très pénible.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 34

**LES CHAINES D'OR**

PAR M. A. FLEMING

X

DOUX LIENS

— Je glissai sur la glace, continua Stanford; je ne suis pas habitué à vos affreuses routes canadiennes, ne l'oubliez pas, et je me demis la cheville. Il fallut me ramener à la ferme sur un traineau, appeler un médecin, et, pendant trois semaines, je suis resté prié et, sans doute, je pouvais vous faire avertir et vous donner un tracé sans fin, mais cette idée me déplaisait; je ne tenais pas à faire un hôpital du château de Danton et passer ma vie à sauter sur une jambe; je tirai le meilleur parti possible d'une mauvaise affaire, et je restai où j'étais.

Il y eut un murmure de sympathie générale, excepté de la part de Sir Ronald et de Rose.

Le baronnet restait impassible comme un roc, et Rose, toujours agitée et tremblante, n'osait lever les yeux.

— Vous avez dû vous trouver bien seul ? dit le docteur Danton.

— Non. Naturellement, je regrettais beaucoup de ne pouvoir venir ici; mais, d'ailleurs,

je ne m'ennuyais pas. On prit un soin extrême de moi et j'avais une bibliothèque assez bien choisie à mon service. En somme, vous voyez que je me suis trouvé dans des positions beaucoup plus désagréables dans ma vie.

Le docteur ne répondit plus. Il savait ce qu'il voulait savoir et il était satisfait.

— C'est clair, pensa-t-il. Par un hasard quelconque, Mlle Rose a fait sa connaissance pendant ces trois semaines et elle a beaucoup aidé à lui faire passer le temps. Il ne lui a pas dit qu'il était le fiancé de sa sœur; de là l'accueil glacial actuel. Je m'explique les longues promenades à cheval matinales, maintenant. Je voudrais bien savoir... il regarda la jolie Rose, je voudrais bien savoir si les choses en resteront là.

Les choses semblaient vouloir en rester là. Dans ses visites de chaque jour, le docteur Danton, toujours sur le qui-vive, ne vit aucun symptôme d'amélioration dans les manières de Rose, ni aucun effort pour plaire de la part de Stanford.

Le lieutenant traitait Rose comme il traitait Evelyne et Grâce, avec politesse, avec égards, mais rien de plus. Il était tout entier à sa belle future.

Et Kate ! Quelles paroles pourraient peindre le bonheur infini qui se reflétait sur son visage ?

Tout ce qui lui manquait pour rendre sa beauté parfaite était trouvé.

Elle était devenue si douce, si aimable, si patiente avec tous ! Elle était si suprêmement heureuse qu'elle pouvait être compatissante

pour les faiblesses d'êtres moins fortunés qu'elle.

Ce changement indescriptible, la vivacité de ses yeux, l'élasticité de son pas, la fraîcheur de son teint, les sourires radieux qui venaient si facilement maintenant, tout proclamait hautement son amour infini pour Reginald Stanford.

Etait-elle payée de retour cette affection sans borne ?

Il était très attentif; il était à ses côtés quand elle chantait; chaque fois qu'il entra, il la cherchait des yeux; il l'accompagnait partout; mais cette affection était-elle payée de retour ?

Il semblait au docteur, qui observait de près, que quelque chose manquait, quelque chose de trop insaisissable pour être décrit, mais qui aurait dû exister.

Kate ne le voyait pas elle-même, et, après tout, cela pouvait n'être qu'une idée.

Peut-être était-ce qu'elle se trouvait beaucoup au-dessus de lui, qu'elle possédait dans ce cœur aimant des sentiments et des pensées qu'il serait toujours incapable de comprendre.

Il était très beau, très brillant; mais sous ces séduisants dehors il y avait le vide, l'égoïsme, la fausseté.

Une semaine environ après l'installation de Stanford au château, il se promenait un soir, en fumant son cigare, dans l'allée des tamarins.

Le crépuscule de février tombait doucement sur le sol couvert de neige, sur les arbres dépouillés, et sur le vieux château.

C'était une tiède soirée printanière, éclairée par une pleine lune rougeâtre.

Tout en se promenant, il voyait l'étang glacé où se passait une scène animée.

Kate, Rose et Evelyne chaussées de patins voltigeaient en rond, assistées du lieutenant Stanford.

Rose était la meilleure patineuse; rien de plus charmant qu'elle avec sa robe relevée, son jupon rouge, ses bottines élégantes, et sa coquette toque à plumes.

Elle tournoyait en cercles rapides en avant de tous les autres, dédaigneuse de leur société.

Stanford patinait très bien pour un Anglais et soutenait Kate, qui n'était pas de première force.

Le capitaine Danton tenait Evelyne par la main et les rires joyeux résonnaient dans l'air paisible.

Grâce, au bord de l'étang, les regardait et repoussait les supplications du capitaine, et voulait absolument lui apprendre à patiner.

Son frère vint la rejoindre en compagnie de Tigre.

— Assez joli tableau ! dit le docteur en ôtant son inévitable cigare. Femmes charmantes, hommes intrépides, clair de lune, air embau-mé. Tu ne prends pas ta part de ce divertissement, Grâce ? Non. Je le pensais bien. Notre bel Anglais, patine très bien. A propos qu'en penses-tu, Grâce ?

— Je pense comme toi, que c'est un très bel Anglais.

— Rien de plus ?

(A suivre.)



**SOUS DEUX DRAPEAUX**

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

III

UN MILITARY

Elle était présentée par Cartouche, des *Enniskillens*, et devait être montée par Baby Grafton, du même corps, léger comme une plume, un véritable enfant, mais d'une science consommée.

C'étaient là les trois favoris.

*Etoile du Jour* venait ensuite; elle appartenait à Durham Vavassour, des *Ecossais-Gris*, et devait être montée par le propriétaire. C'était une belle bête gris pommelée de seize paumes, aux côtes trop marquées; son allure trahissait un peu la ficelle, mais elle avait de nobles épaules et une grande force dans les reins et dans le garrot.

Le reste du champ, quoique composé d'excellents coureurs, ne trouvait pas tant de faveur et n'était pas très redoutable; chaque partant était naturellement très appuyé par sa coterie, mais les paris étaient à peu près égaux sur les quatre premiers: tous célèbres comme *steeple-chasers*; tantôt c'était le *Roi*, tantôt le *Régent* qui l'emportait légèrement

sur le ring.

Trente-deux chevaux furent inscrits au tableau, et lorsqu'enfin le champ fut déclaré fermé, il était merveilleux de voir tous les concurrents admirablement beaux et les casques de soie de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel briller par ce radieux après-midi d'hiver.

Lorsque le *Roi de la Forêt* se sentit serré de près, il resta d'abord parfaitement calme, puis il commença à s'agiter et à trembler de tous ses membres, car il connaissait aussi bien que son cavalier la besogne qu'il avait devant lui; il y aspirait de tous ses muscles et de tous ses membres, et ses yeux lançaient des éclairs lorsqu'il courba son cou en redressant la tête.

Il y eut alors un cri général de:

— Bravo! le Favori!

Sa beauté faisait impression sur la populace et même sur quelques gens du métier, quoique ses jambes continuassent à causer un sérieux préjudice aux puissantes actions du *crack* de la garde.

Les dames, en le voyant passer, se mirent à parier des douzaines de gants sur lui, non pas seulement à cause de ses mérites que, peut-être, elles n'étaient pas tout à fait en état d'apprécier, mais pour son propriétaire, avec sa casaque rouge et or et son écharpe blanche attachée en sautoir sur sa poitrine.

Une expression d'indifférence sereine était répandue sur le visage de Cecil. Vu ainsi, c'était certes le plus élégant cavalier de tous ceux qui se trouvaient sur le champ de course.

La Garde, du reste, est toujours certaine d'obtenir les suffrages du beau sexe.

Au milieu de la foule qui se pressait dans l'enceinte, Rake remit à sa place sur le champ un audacieux spéculateur qui avait osé insinuer que le *Roi de la Forêt* était léger et que sa gourmette était trop serrée.

— Vous êtes bon! vous! — avait riposté l'irascible et loquace Rake, — il y a plus de force dans ses jambes minces et droites, Dieu merci, que dans les jambes rondes, épaisses, semblables à des bornes militaires, de vos demi-sang, qui n'ont pas plus de tendons qu'un morceau de bois et sont mous comme une éponge!

Le spéculateur reçut cette réponse en même temps que son chapeau était enfoncé jusqu'au dessous des yeux, les arguments de Rake étant d'une force incontestable.

Les purs-sang piaffaient, s'irritaient, s'agitaient dans leur impatience; un ou deux d'entre eux plus rebelles que les autres avaient rué à diverses reprises: d'autres baissaient la tête entre leurs genoux pour essayer de faire passer leurs cavaliers pardessus leur garrot.

*Géranium Sauvage*, impatienté de ne pas partir, s'était cabré avec la grâce la plus charmante et la plus malicieuse du monde, elle aurait donné tout au monde pour hennir si elle l'avait osé, mais elle savait qu'une pareille manifestation en ce lieu serait d'un tout mauvais genre, aussi, comme une pure aristocrate qu'elle était, s'était-elle contenue.

Le *Régent* sciait presque les bras de Jimmy

Delmas, à force de se donner l'air d'un Bucéphale-Titan.

Pendant ce temps le *Roi de la Forêt*, les narines dilatées de façon à ce que le soleil éclairât leur teinte rougeâtre, les muscles frémissants d'une ardeur aussi intense que celle de la petite jument irlandaise, dont le sang oriental et anglais s'enflammait à la seule pensée de la lutte, se tenait droit comme une statue au milieu de ses concurrents, sous la pression d'une main légère comme celle d'une femme, mais ferme comme l'acier pour réprimer sa fougue; cette main était accoutumée à le guider par l'impulsion la plus légère.

Tous les yeux étaient fixés sur cette réunion des premiers cavaliers de l'armée; des centaines de regards animés leur étaient adressés derrière des bouquets composés de fleurs rares aux couleurs particulières de chacun des partants; et des milliers d'yeux les considéraient d'un air avide de toutes les parties du champ de course envahi par la foule.

Le tumulte continua encore quelques instants, puis une attention haletante et remplie d'anxiété et d'impatience lui succéda; les Gardes étaient assis sur leurs *drags* ou placés nonchalamment auprès des dames, leurs lorgnettes de courses prêtes, sans que leur expression habituelle d'indifférence résignée et de bon ton parût le moins du monde altérée, parce que la Garde avait, approximativement, quelque chose comme soixante ou soixante-dix mille livres engagées dans la course. (A suivre.)

**PIANOS ET MUSIQUE**

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

**PHOTOGRAPHIE D'ART VALDIGUIÉ**

CAHORS, 5 RUE, DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc. HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

**Bibliographie**

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour:

Système de barrières protectrices contre l'envahissement des neiges (E. Dieudonné). — Exposition universelle de 1900: Curieux tissus, soie artificielle (Max de Nansouty). — Le grand express le plus rapide du monde (H. de Val-saintes). — Les cartouches électrolytiques. — Le pithécantrophe (J. Tillier). — Un frein pour navires. — Machines dynamos géantes. — Les vignes de la Syrie et du Japon cultivées en Seine-et-Oise. — Machine pour la production de la glace pure (G. Hamelin). — La suprématie commerciale (P. Crépy). — Deux nouveaux tramways électriques. — Les Léonides en Amérique (A. B.). — Le combat naval (A. Ledureau). — Mécanique et électricité: Les machines à l'Exposition de 1900 (B. de Priène). — L'air liquide considéré comme agent de sautage des mines (E. Liévenie). — Revue des inventions: Modification de la Photo-Jumelle. — Machine automatique pour faire les prises d'essai. — Gravure des photographies sur verre. — Un bateau de sauvetage mû par un moteur à essence de pétrole. — Un mégaphone monstre. — Projecteurs pour incendie. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (G. Petit). — Cyclisme et Automobilité: Nouvelle bougie pour moteurs. — A propos de manivelles. — 100 kilomètres en 94 minutes. — Petite poste. — Bibliographie. — Petites annonces. — Liste des brevets français.

Bureaux: 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements: France, un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.

Etranger, un an, 18 fr.; 6 mois 10 fr. Un numéro 0 fr. 35. Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 50 (16 décembre 1899).

1° Le Territoire contesté Franco-Brésilien, par M. Georges Brousseau.

2° A travers le monde: Autour de la question sociale belge. — La Mine de la Vieille-Montagne.

3° Dans le monde du travail: Les Progrès de la Navigation à Vapeur.

4° Parmi les races humaines: Les Démons du lac Marguerite.

5° A travers la nature: Une nouvelle plante à gutta-percha. — La culture de l'Eucomia.

6° La France à l'Etranger: Un observatoire météorologique au Tonkin. — La Télégraphie sans fil en mer et les risques d'abordage.

7° Livres et Cartes.

8° Conseils aux voyageurs: Pour les Voyageurs-Collectionneurs. — Récolte des Annélides. — Habitat des Annélides. — Conservation des Annélides, par Paul Combes.

Abonnements: France Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro: 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain Paris.

AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE. — TURQUIE D'EUROPE et d'ASIE (de Salonique à Jérusalem), par Marius Bernard un volume grand in-8, avec 120 gravures de H. Avelot, et une carte spécialement dressée pour l'ouvrage, Broché 10 fr. — Relié toile 13 fr. — H. Laurens, Editeur, 6, Rue de Tournon, Paris. — Envoi franco contre mandat-poste.

De Salonique à Jérusalem M. Marius Bernard fidèle à son plan, ne prend heureusement pas le paquebot car il n'aurait pas à raconter toutes les curiosités des pays qu'il a visités grâce à son capricieux itinéraire. La Macédoine, le Mont Athos et les Dardanelles, Constantinople et ses environs, la mer Noire, l'Anatolie la Troade, Smyre, la Karamanie, la Syrie tels sont les titres de ses principaux chapitres.

Ce voyage en Turquie — avec une petite pointe en Russie — sera lu avec plaisir par tout le monde car ce sont des contrées où la vie, l'art, les souvenirs historiques sont faits pour séduire chacun. Les beautés de Constantinople, les événements de Macédoine, ceux plus anciens de Crimée, le mélange de tous ces peuples qui forment la Turquie et ont gardé des mœurs particulières, des religions différentes, etc. etc, l'étude de tout cet ensemble, forme un volume du plus grand intérêt.

Quand à l'auteur il suffit de se rappeler à quel charme dans le récit, à quel imprévu du détail pittoresque, à quelle exactitude minutieuse de la description, à quelle finesse dans l'observation il a habitué ses lecteurs, pour être assuré que ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents, ni sous le rapport du style ni au point de vue des illustrations toujours vivantes et d'une piquante originalité. On l'a dit bien souvent, et il faut le répéter ici, l'un des mérites de M. Marius Bernard est d'avoir vu par lui-même, tout ce qu'il décrit. Cette collection — *Autour de la Méditerranée*. (1) — qui chaque année s'augmente d'un volume et sera finie l'an prochain, est unique sous le double rapport de l'exactitude historique et géographique, et du mérite littéraire et artistique.

(1) Autour de la Méditerranée comprend 3 séries de 3 volumes:

1<sup>re</sup> Série: Les Côtes Barbaresques: Tripolitaine et Tunisie (de Tripoli à Tunis). Un volume. — Tunisie et Algérie (de Tunis à Alger). Un volume. — Algérie et Maroc (d'Alger à Tanger). Un volume.

2<sup>e</sup> Série: Les côtes Latines: Espagne (de Tanger à Port-Vendre). Un volume. — France (de Port-Vendres à Vintimille). Un volume. — Italie (de Vintimille à Venise). Un volume.

3<sup>e</sup> Série: Les côtes Orientales: Autriche et Grèce (de Venise à Salonique). Un volume. — Turquie d'Europe et d'Asie (de Salonique à Jérusalem). Un volume. — Egypte et Terre Sainte (de Jérusalem à Tripoli). Un volume. Ce dernier volume reste à paraître.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1411<sup>e</sup> livraison (16 décembre 1899).

Le Mystère de la Chauve-Souris (1804), par Gustave Toudouze. — La Grand'mère, Conte de Noël, par Jean Maurice. — Frère Philippe, par G. Fanton. — Les Deux Henri, par François Deschamps. — Khartoum et Omdourman, par H. Norval.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois 11 fr. Le numéro: 40 centimes.

Hachette et Cie boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 2229 du 16 décembre 1899.

GRAVURES: Portraits: M. Henry Lavedan, de l'Académie française, dont la réception aura lieu le 28 Décembre. — Mgr Puzet, archevêque de Rouen. — Mgr Germain, archevêque de Toulouse.

Beaux-Arts: La Répétition avant la fête, tableau de M. Adolphe Lesrel.

Madagascar: Partie basse du Zoma (marché du vendredi) à Tananarive. — Les pêcheuses du lac Anosy.

Paris: Le Congrès socialiste: Les congressistes chantant l'« Internationale ». — L'éboulement du Métropolitain (place de l'Etoile).

Théâtre illustré: Comédie-Française: La Conscience de l'Enfant.

Nécrologie: Naundorff (Charles XI).

Départements (Seine-et-Oise): La restauration de Rambouillet: La porte et la grotte de la laiterie, restaurées. — Salons, salle à manger, panneau, etc.

Espagne: Le tunnel de Gibraltar.

Transvaal: La bataille d'Elandslaagte: Le champ d'opération des colonnes White et Buller. — Le champ d'opération des colonnes Gatacre et French. — Les généraux Methuen, Cléry et Gatacre.

Allemagne: Types des nouveaux timbres-poste allemands.

TEXTE: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété: Vieilles rentes, par Léo Claretie. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — La restauration de Rambouillet, par E. M. — A travers Madagascar, par H. Mager. — Le Congrès socialiste, par Noël Nozeroy. — Le tunnel de Gibraltar, par G. Bidarray. — Vélocipédie, par A. Wimille. — Chronique des Livres, par P. Duc. — La Semaine illustrée, par L. de Montarlot.

Explication des gravures, Revue comique, Echechs, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, etc.

Nouvelle illustrée: Le Miracle d'Altkirch, par Hinzeliu, illustrations de Simont.

Le numéro 50 centimes.

**BUREAU DE PLACEMENT**

M<sup>me</sup> Isabelle PÉRIÉ, 13, rue Fénélon, Cahors, a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'ouvrir un bureau de placement pour les domestiques.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

**GROS LOTS 500,000 fr. ET DIVERS LOTS**

Pour 3 fr. on reçoit 12 N<sup>os</sup> contrôlés participant Bons Exposition 1900. Tirage 26 Déc. Pour 3 fr. on reçoit 10 N<sup>os</sup> contrôlés particip. Bons du Congo. Tirage 20 Déc. Gros lot 100,000 et div. lots. Pour 4 fr. on reçoit 5 N<sup>os</sup> particip. Obligons 5<sup>me</sup> Foncières 1885. Tirage proch. Gros lot 100,000 et div. lots. Répart<sup>on</sup> totale des lots gagnés. Liste apr. Tirage. Jolie prime aux souscripteurs. Ecr. en confiance Union familiale, 319, rue St-Martin, Paris.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

**CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE**

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 7 fr.  
Le stère, rendu franco à domicile..... 7 fr. 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 4 fr. 50 le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)